



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

APLP

AG du 28 décembre 2011

PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Propriétaires des Stations de La Plagne (APLP) s'est tenue dans la salle des Congrès de Belle Plagne le mercredi 28 décembre 2011 à 18 heures.

Le Secrétaire de l'Association déclare la séance ouverte et indique que le nombre des adhérents présents ou représentés est de 194. Il rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée.

Le Président Hervé Cliche souhaite la bienvenue aux membres de l'Association ainsi qu'aux personnalités présentes.

1. Approbation du PV de l'AG Ordinaire du 28 décembre 2010 :

Présentation et commentaires par le Président :

Aucune remarque particulière n'est faite à la question posée : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Peu après, une remarque survient : « ce PV est arrivé trop tard ».

Le président fait part de nos difficultés internes et reconnaît que l'intervenant a raison. Cependant, il convient que 24 h de retard pour un travail de bénévoles n'est pas rédhibitoire.

2. Rapport moral de l'Association et compte-rendu d'activité :

Le président enchaîne sur nos difficultés passées avec la SAP

Il souhaite parler de l'avenir, des sorties que nous organisons, de notre recherche d'augmentation du nombre des adhérents.

Il rappelle que nous avons 1 100 adhérents qui représentent 3 700 à 4 000 ayants-droit. Ce nombre doit être pris en compte par nos partenaires.

Il évoque

les « lits froids » : nous devons être « acteurs » pour inverser cette tendance ;

la piste de bob dont l'avenir est incertain ;

la liaison entre le bas et le haut des stations en matière d'équipements, afin de promouvoir un « tourisme des quatre saisons » ;

notre souhait : davantage de communication et rajeunissement de notre comité.

Il invite les personnes intéressées à se joindre à l'équipe actuelle.

Un adhérent demande pourquoi les courses d'hiver sont organisées uniquement à Plagne Centre, un autre pourquoi en semaine : nous poserons la question pour le stade de Belle-Plagne, en ce qui concerne les courses le weekend, impossible, les stades sont occupés par les clubs de sports.

3.Compte-rendu de gestion de l'exercice 2010-11

Approbation du compte de résultat et du bilan au 31.08-2011.

Quitus aux membres du Comité. Ratification du montant de la cotisation 2011-2012.

La trésorière présente les comptes de l'APLP, montre des recettes et des dépenses en baisse et un résultat de 8 000 €.

Dans les charges exceptionnelles, elle présente la « créance douteuse » de 12 250 € qui correspond au remboursement de frais engagés par l'APLP pour le compte de la SAP dans le traitement des forfaits.

Le président insiste sur les diminutions de frais voulues par le comité.

La cotisation 2011-2012 reste fixée à 30 €

Il revient sur les comptes et demande s'il y a des questions.

Personne ne se prononce. Il passe alors aux votes :

Contre : 0. Abstentions : 0. Pour : l'unanimité.

4.Interventions diverses :

Nous avons la chance de bénéficier ce soir de la présence de plusieurs intervenants de marque qui se succèderont dans leurs exposés ou répondront à nos questions :

Monsieur Broche, maire de Macôt, président du SIGP;

Monsieur Favre, maire de Bellentre ;

Monsieur Grellet, nouveau directeur de la SAP.

Monsieur Grellet intervient le premier.

Il se présente et nous explique que la non-discrimination pratiquée par la SAP est le résultat de la loi française qui met sur un pied d'égalité les tours opérateurs, les hébergeurs, les fournisseurs de forfaits ...

Il faut voir auprès de la DGCCRF si l'APLP est un fournisseur de forfaits.

L'APLP n'étant pas un tour opérateur, la SAP ne peut risquer de lourdes sanctions de la part de la DGCCRF (jusqu'à 10% du budget de la Compagnie des Alpes !).

Monsieur Broche évoque le SIGP, créé en 1961 : il regroupe les communes de Macôt, Aime, Bellentre et Champagny.

Le SIGP rencontre chaque année la SAP pour mettre au point les plans d'investissement à 5 ans et plus.

Il nous parle des gros travaux d'aménagement à venir : en été 2012 débutera le chantier du front de neige de Plagne Centre.

L'eau à La Plagne atteint un prix élevé : la retenue des Blanchets, la maintenance des réseaux, la station d'eau de Belle Plagne, la construction de la station d'épuration mise en service en 2009, tout cela grève le budget de la commune auquel participent les gens du bas comme ceux du haut.

La lutte contre les lits froids :

Le PLU prévoit pour les appartements rénovés la possibilité d'augmentation de 20 à 30 % de leur surface en utilisant les balcons ;

il faut voir avec la Compagnie des Alpes, mais on ne parviendra jamais au « tourisme des quatre saisons ».

Le télé bus (Plagne Villages et Plagne Soleil) : s'agit-il d'une remontée mécanique ? d'une liaison inter stations ? Quand on trouvera la réponse, on aura le financement.

Un adhérent demande pourquoi l'APLP n'est pas invitée aux réunions des communes, du SIGP ...

Un autre pose la question de la replantation des arbres après leur suppression lors de constructions ou d'aménagements.

Monsieur Broche rappelle que toutes les réunions citées sont annoncées et publiques. En ce qui concerne les arbres, beaucoup ne sont même pas entretenus dans les forêts ...

Monsieur Cliche

remercie la SAP pour les ré engazonnements,

demande à monsieur Broche de prendre l'engagement de réunir l'ensemble des présidents des Unions et de représentants de l'APLP pour examiner tous les problèmes existants concernant les urbanisations.

Monsieur Broche répond que tous les propriétaires ne sont pas représentés au sein de l'APLP.

Monsieur Le Masson (comité APLP, Belle Plagne) souhaite faire partie du tour de table lors des questions sur l'environnement.

On voit les arbres replantés, mais ce paysage n'est pas pris en compte près des agglomérations.

Monsieur Broche dit que la présence d'arbres sur les fronts de neige n'est pas cohérente, elle est envisageable autour des agglomérations. En ce qui concerne l'association de l'APLP aux réflexions, c'est déjà fait, c'est encore à faire, et le débat est ouvert pour les futurs aménagements de Plagne Centre..

On procède toujours à l'amélioration du paysage lors de la reconstruction de remontées mécaniques, en particulier en supprimant des pylônes.

Un adhérent (Plagne Soleil) se félicite du fléchage des sentiers piétons en été. Il demande comment on pourrait dynamiser la Plagne l'été.

Monsieur Broche regrette, comme tous les élus de toutes les stations, que la montagne en général pâtisse de la désaffection du public en été.

Madame Bonnetot (comité APLP, Plagne Centre) constate que les manifestations antérieures (Tour de France, concentration Harley, ...) ont été supprimées ici alors qu'elles battent leur plein aux Arcs.

Un adhérent se plaint de la non reconnaissance des loueurs de meublés : le classement de la Préfecture ne dure que 5 ans. Sans avantage, les loueurs ne renouvellent pas leur demande.

Monsieur Grellet nous dit que la SAP souhaite les reconnaître. Il étudie une formule satisfaisante pour tous.

Monsieur Le Masson souhaite que l'APLP s'implique dans la gestion des déchets.

Monsieur Broche nous renvoie au « SMITOM » de Tarentaise et nous invite à prendre contact avec ses « ambassadeurs ».

Monsieur Cliche passe la parole à :

Monsieur Favre :

Il travaille en partenariat avec Monsieur Broche.

« En matière de déchets, nous appartenons au seul domaine skiable en France qui gère ses eaux usées du début à la fin, c'est-à-dire qui les rejette sur ce domaine.

Nous disposons de deux stations d'épuration qui transforment les boues en compost déposé intégralement sur les pistes, ce qui explique la qualité du ré engazonnement.

Le SMITOM brûle les ordures.

La montagne française a perdu un million de clients en 7 ans. Le Tour de France coûte plus d'un demi-million d'euros. Tignes et Courchevel l'attendent depuis 3 ans.

En matière de replantation d'arbres : à Montchavin, nous avons créé deux pistes de 200 m de long : les propriétaires s'opposent au reboisement. L'ONF nous impose une replantation sur 2 ha, ce qui représentera 3 fois le prix des travaux !

Comme cela a déjà été dit, toutes les réunions du SIGP sont publiques et nous serons très heureux de vous y accueillir, même lorsque celles-ci se terminent très tard le soir.

Nous souhaitons travailler en partenariat avec vous pour faire avancer La Plagne.

Notre partenariat avec la SAP couvre 54 millions d'euros sur 5 ans ».

Un adhérent demande des nouvelles du Centre nautique Paradisio :

« il est ouvert depuis le 17 décembre, même si son accès laisse à désirer pour des raisons techniques de dernière minute ».

Monsieur Cliche s'adresse à Monsieur Grellet, dit la satisfaction de tous après la mise en service du nouveau télésiège aux Verdons sud et lui dit notre souhait d'être associés, avec les Unions de syndicats, aux réflexions futures.

Monsieur Grellet passe en revue les grosses dépenses de la SAP, inconnues du public, notamment en matière d'énergie, de maintenance des remontées mécaniques, des bâtiments, de la production de neige de culture, précisant que la SAP travaille en « énergie verte » (utilisation seulement d'un barrage hydroélectrique).

Les prochains gros travaux, déjà annoncés par Monsieur Broche, auront lieu à Plagne Centre avec la construction d'un nouveau télésiège au Bécoin (l'actuel sera déplacé à la Traversée), le déplacement du Colorado, des téléskis Z et Cabri, des canons à neige, la refonte complète du stade de slalom et de son éclairage, le tout accompagnant le remodelage du front de neige.

La rénovation de la télécabine de Bellecôte présente de grosses difficultés en ce qui concerne son passage dans Belle Plagne, sans parler d'un investissement de 20 millions d'€.

A propos de la piste du Rochu : il y aura débat entre la SAP et le SIGP.

Monsieur Le Masson, intéressé par toutes les informations communiquées, a travaillé sur le projet d'Aime 2000. Il relaye ces informations sur le site de l'APLP et sur « Perso La Plagne ». Il en est de même du PLU de Macôt, voté récemment.

Pour monsieur Broche, nous devons parler d'une seule voix entre Unions et APLP.

Monsieur Cliche fait part à nos interlocuteurs de notre désir de modifier nos statuts, de gommer les querelles du passé.

Il évoque la rencontre récente avec monsieur Muller à qui il a dit notre souhait d'être considéré comme un fournisseur.

Monsieur Langlois conclut en disant que nos propositions sont plus qu'écoutées, ce qui représente un changement notoire dans nos relations.

Monsieur Cliche relance les candidatures pour intégrer notre comité puis remercie les maires et le directeur de la SAP ici présents pour leur participation effective à cette assemblée qui se termine à 20 heures.

Comme chaque année, il invite tous les participants au « pot de l'amitié ».